

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,  
JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.**

3 heures 13 minutes du matin, Poste.  
9 — 04 — — Omnibus.  
2 — 08 — — soir, Omnibus.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 11 — — Omnibus.  
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.**

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.  
5 — 47 — — soir, Omnibus.  
9 — 59 — — Poste.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

**ON S'ABONNE A SAUMUR,**

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

**Chronique Politique.**

La Conférence pour le règlement de la question des Principautés Danubiennes a tenu lundi sa seconde séance. Les plénipotentiaires de la France, de l'Angleterre, de la Russie, de la Prusse, de l'Autriche, de la Turquie et de l'Italie étaient présents, et la délibération s'est ouverte sous la présidence de M. Drouyn de Lhuys. On assurait que la Porte demanderait que la Valachie et la Moldavie fussent séparées, et que la Russie était disposée à soutenir la proposition de la Porte. Une dépêche de Constantinople, que nous recevons à l'instant, affirme que dans le cas où les puissances le demanderaient, la Porte sanctionnerait exceptionnellement, de nouveau l'union des Principautés sous un hospodar indigène. De nouvelles instructions dans ce sens auraient été envoyées à l'ambassadeur ottoman à Paris.

La situation de l'Irlande continue à préoccuper sérieusement l'opinion publique en Angleterre. Nous avons une preuve certaine de cette préoccupation dans les diverses motions qui se sont produites ces jours derniers, soit à la Chambre des communes, soit à la Chambre des lords.

Dans la Chambre haute, le comte Grey a longuement parlé de l'état déplorable de l'Irlande et des Irlandais, état qu'il considère comme une honte pour un pays civilisé. Le noble lord a demandé que la Chambre se formât prochainement en comité pour s'occuper de cette question; mais sa motion a été com-

battue par lord Dufferin, qui, tout en reconnaissant la triste situation de l'Irlande, ne croit pas qu'il faille y remédier en ce moment par une législation exceptionnelle.

Les craintes du gouvernement anglais semblent justifiées par les dernières dépêches de New-York. Dans un meeting fenian tenu à Jones Wood, et auquel assistaient cent mille personnes, on a adopté une résolution demandant au gouvernement des Etats-Unis de reconnaître les fenians comme belligérants. Une souscription a été faite ensuite pour l'organisation d'une expédition qui partirait dans six semaines pour l'Irlande, où trois cent mille fenians seraient prêts et n'attendraient que des armes. Le bruit court que déjà des bâtiments fenians apparaissent à Chicago.

On s'attendait à un soulèvement général en Irlande le jour de la Saint-Patrick. Ce n'était qu'une panique. La fête du patron des Irlandais s'est passée sans démonstration, soit à Londres, soit en Irlande. L'ordre public n'a été troublé nulle part. Il est vrai de dire qu'il y avait eu le 15 mars, veille de la fête, de nombreuses arrestations.

La *Gazette de la Croix*, de Berlin, constate comme un fait grave que l'Autriche et la Saxe font des préparatifs. La situation des finances de l'Autriche devant l'empêcher de faire des démonstrations feintes, ces armements doivent donc reposer sur une intention sérieuse de faire la guerre.

Dans une pareille situation, il est du devoir du gouvernement que la Prusse ne se laisse pas surprendre. La situation s'aggrave donc

de plus en plus, mais la responsabilité doit en peser sur ceux qui ont commencé les menaces militaires. Un premier pas fatal a eu lieu.

On écrit de Florence, le 16 mars :

Le meeting populaire convoqué aujourd'hui, sous la présidence du boulanger patriote Dolfi, pour fêter l'élection de Joseph Mazzini, a voté des remerciements à la ville de Messine, qui a élu Mazzini député.

Tout s'est passé dans un ordre parfait.

Aux Etats-Unis, le mouvement favorable à la politique du président Johnson continue. La convention démocratique de Pensylvanie vient à son tour de se prononcer dans le sens du discours présidentiel.

Les journaux américains parlent d'un succès obtenu par les troupes françaises devant Tampico.

Pour les articles non signés : P. GODET.

**Nouvelles Diverses.**

Samedi a eu lieu la représentation de M. E. Augier. Cette soirée promettait un vif intérêt, on savait que l'auteur avait dû vaincre de sérieux obstacles pour trouver des acteurs, et que la haute intervention de Sa Majesté avait levé toutes les difficultés. Aussi la foule était grande : l'Empereur, l'Impératrice; S. A. I. la princesse Mathilde, M. Rouher, des sénateurs, des députés, des membres du corps diplomatique, etc., s'étaient rendus à cette solennité littéraire. Lorsque les voitures de la Cour apparurent à travers la masse des curieux

qui se pressaient autour de l'Odéon, des cris nombreux de vive l'Empereur, vive l'Impératrice se firent entendre; des cris de vive le Luxembourg, qui après la lettre de l'Empereur ne pouvaient avoir aucun caractère d'hostilité, se mêlèrent aux acclamations qui retentissaient de toutes parts.

Pendant un entr'acte, l'Empereur et l'Impératrice se montrèrent au balcon du Théâtre pour saluer la foule énorme qui stationnait sur la place, et qui acclama chaleureusement Leurs Majestés.

De graves désordres ont eu lieu samedi à l'Ecole polytechnique de Zurich, à la suite du renvoi d'un élève appartenant à une société qui n'a pas aboli le duel. Deux cents élèves ont voulu donner un charivari au directeur de l'école; la police et les gendarmes sont intervenus, et une lutte s'est engagée. La police, faisant usage de ses armes, a blessé grièvement plusieurs étudiants; l'un d'eux a eu la tête fendue d'un coup de sabre.

On a fait une quinzaine d'arrestations.

**LA CONTAGION**

Comédie en cinq actes, en prose,  
DE M. ÉMILE AUGIER.

On sait quel événement c'est pour Paris et pour la France entière que la première représentation d'une pièce de M. Emile Augier. On avait vu, au *Gendre de M. Poirier*, au *Fils de Giboyer*, à *Maître Guérin*, à quel point le public se préoccupe de chaque ouvrage nouveau du poète de Ciquè et de Gabrielle.

*La Contagion!* nul sujet plus actuel, plus vivant, ne pouvait être choisi dans l'étude,

**FEUILLETON.**

18

**LA CHAMBRE DES OMBRES.**

(Suite.)

XIII.

En sortant, il prit le chemin du Breil; son allure était souple, allègre et cadencée; à le voir marcher on devinait l'état de son âme; jamais homme plus content de vivre, de humer l'air, de se sentir une santé florissante, précieux gage de longues jouissances dans l'avenir. Il foula le sol avec une sorte de respect, souriait aux passants d'un air protecteur, laissait errer ses yeux d'objets en objets; les beaux arbres, les moissons, les grands attelages de bœufs, les troupeaux de moutons attiraient tour à tour ses regards et obtenaient sa bienveillance: tout est hommage au prince qui entre dans son royaume.

En approchant du logis il ralentit le pas, composa son visage et prit une contenance grave.

Hôte quotidien du Breil depuis plusieurs années, venant à toute heure, toujours accueilli, Mallard s'était peu à peu affranchi des règles de l'étiquette imposée aux visiteurs ordinaires; il ne se faisait point

annoncer, traversait les antichambres et pénétrait jusqu'au cabinet de M. de la Blairie sans que personne songeât à l'arrêter. Mais cette fois, à sa grande surprise, il n'en fut pas de même, un valet l'interpella :

— Monsieur Mallard! monsieur Mallard! ne vous donnez pas la peine d'aller plus loin; M. le chevalier n'y est pas...

— Comment ça, Sylvain?

— M. le chevalier est sorti.

— Sorti!... de si bonne heure?

— Oui, avec mademoiselle.

Mallard fut au comble de l'étonnement; le chevalier ne sortait guère seul, et ne sortait jamais avec sa fille. Il n'en avait pas été toujours ainsi. Dans les temps qui suivirent la mort de Mme de la Blairie, le besoin d'épancher ensemble leur commune douleur associait fréquemment le père et la fille dans de longues et douces promenades; mais lorsque survinrent le procès de Castel-Nuovo, les emprunts, le désordre des affaires, rongé d'inquiétudes dont il voulait garder l'amer secret, le chevalier cessa toute promenade. La gaieté de Louise lui faisait mal, à peine pouvait-il rappeler la sérénité sur son front pendant les courts moments que la bienséance l'obligeait à passer hors de son cabinet. Courir sur les bords de la Sèvre, répondre à mille saillies; entendre les ris joyeux de son enfant eût été un supplice pour cet homme faible qui ne savait ni porter virilement ni partager le fardeau de ses soucis. Sans en pénétrer les causes, les gens du Breil savaient le fait; hors de la maison et du jardin, jamais on ne voyait ensemble M. de la Blairie et Mlle Louise. Aussi, Mallard, en apprenant l'exception que venait de franchir le sourcil; un changement si radical dans les habitudes du chevalier ne présageait rien de bon. Une sortie de concert! c'était un symptôme fâcheux, peut-être un commencement de résistance, voire un complot. Il fallait en savoir quelque chose, afin de parer à tout événement. De fortune, celui qui venait de l'interpeller pouvait l'instruire mieux que tout autre. Sylvain était un domestique fidèle, mais bavard, vaniteux, se croyant un personnage, toujours prêt à dire ce qu'il savait et plus qu'il ne savait pour donner bonne idée de sa capacité.

— Le chevalier est sorti avec Mlle Louise, répéta Mallard d'un air stupéfait.

— Comme vous le dites, monsieur Mallard.

— Mais pourquoi, vraiment, qu'y a-t-il!

— Ah!... je ne sais pas, répondit Sylvain d'un air précieux et renfermé.

— Vous ne savez pas, mon ami Sylvain. Oh! que si; vous savez: vous avez de bons yeux et de bonnes oreilles.

— Dame, on a des yeux pour voir, sans doute, et des oreilles pour entendre.

— Alors?

— Dame alors, Mam'zelle a du chagrin depuis quelques jours, c'est sûr.

— Allons, Sylvain, vous ne savez rien, ça m'étonne, je vous croyais le nez plus fin.

— Et qui vous dit, monsieur Mallard, que Sylvain ne sait rien?

— Vous donc: le chagrin de Mlle Louise explique-t-il la sortie du chevalier?

— Aussi vous êtes trop pressé, monsieur Mallard; je vous ai dit que Mam'zelle a du chagrin; attendez, vous allez voir: elle a du chagrin parce que M. George, qui devait revenir le lendemain ou le surlendemain de son départ, n'est pas encore arrivé. Elle n'a pas été chanter ça sur les toits, vous pensez bien; mais ça se voit, elle a les yeux rouges.

— Eh! qu'elle ait du chagrin et les yeux rouges,

faite sur le vif, de nos mœurs modernes. Il s'agit ici du désir de richesse et de plaisir à tout prix dont meurent à un moment donné les sociétés sans idéal, et aussi de cette maladie de raillerie et de scepticisme qui d'abord s'attaque à l'expression un peu vieillie de certains lieux communs de vertu et de patriotisme, pour arriver de là à ronger le patriotisme et l'honneur même. Cette maladie, hélas ! qui peut aujourd'hui s'en croire exempt ?

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés, va dire, avec la fable immortelle, la comédie dont je veux essayer de donner l'analyse. Tout d'abord la Contagion est puissamment incarnée, et d'un trait magistral, dans deux figures irrécusables actuelles, celle du baron d'Estrigaud et celle de sa maîtresse Navarette. Le baron d'Estrigaud est un Robert-Macaire grand seigneur, un faiseur aux façons aristocratiques, un Mercadet du noble faubourg. Honneur, vertu, patrie, sont pour lui des mots vides de sens ; il veut le bonheur qui se voit et qui se touche, et ce bonheur il le possède, sans l'avoir précisément volé. Administrateur de diverses compagnies industrielles, il se fait avec ses places et ses sinécures 80,000 fr. par an, gagne à la Bourse le reste des 150,000 fr., indispensables pour vivre à Paris, et promet à lui-même et aux autres de se faire sauter la cervelle le jour où il perdra. Navarette, comédienne de *high-life*, qui joue une Médée carnavalesque dans un certain opéra-bouffe des *Argonautes*, est plus forte encore que le baron ; car elle sait le métier des grandes affaires comme un roi de la finance, et elle s'entend aux placements d'argent, comme un notaire. Elle veut être baronne, et le sera.

Mais venons vite aux honnêtes gens de la pièce ! M. Tenancier de Chellebois, un digne et respectable vieillard, a deux enfants, un fils de vingt-huit ans et une fille veuve déjà, quoique toute jeune, la marquise Galeotti. Le baron d'Estrigaud a fait son ami intime de Lucien de Chellebois, jeune homme excellent, qu'il déprave chaque jour avec un art infernal ; de la marquise Galeotti, il veut faire sa maîtresse, tout simplement, car se sentant vieux déjà, il se prépare à terminer béatement sa vie de roué dans ce qu'il appelle une *liaison de convenance*. D'ailleurs, il trouve le terrain admirablement préparé, car la marquise, dont on admire déjà un peu trop les robes d'écarlate et les costumes polonais bordés de cygne, est une grande dame atteinte de la maladie moderne, curieuse de tout ce qui est la vie des comédiennes et des courtisanes et follement tourmentée par le désir de risquer un œil à l'entrée de l'enfer parisien. Avec ces travers, elle devrait presque fatalement tomber dans les pièges que lui tend d'Estrigaud, si par bonheur elle n'était pourvue d'une honnêteté indélébile. Son frère lui

dit avec raison : « Tu as beau jeter ton bonnet en l'air, il te retombera toujours sur les yeux ! » Mais, pour le moment, elle a grande envie de le jeter en l'air.

Alors, à quoi bon Navarette ? Ici nous roulons au plus profond des abîmes de la corruption, et il ne faut rien moins que l'immense talent de M. Augier pour nous conduire dans ces régions souterraines, sans que nous nous y sentions étouffer. Navarette, à la parfaite connaissance du baron, a un autre amant, Cantenac, qui lui donne, pour jouer à la Bourse, des renseignements dont profite d'Estrigaud. Est-ce tout ? Non, pas encore. La Bourse, elle-même, ne va pas assez vite, et, comme d'Estrigaud a grande hâte de s'établir à sa façon, il lui faut tout de suite une proie à dévorer. Cette proie ne tarde pas à s'offrir naturellement, et toujours dans la famille Tenancier, car le système de Tartuffe, celui qui consiste à chercher toutes ses dupes autour d'un même foyer, est pratique et excellent dans la vie comme à la comédie. Vous allez voir quel sera l'agneau choisi par notre implacable spéculateur.

M. Tenancier a aimé jadis jusqu'à l'idolâtrie une femme, morte maintenant, M<sup>me</sup> Lagarde. Désireux de se mettre en règle avec la vie et avec la mort, il relit, pour les brûler, des lettres chéries, seul témoignage d'une passion qui doit être ignorée de tous. Mais un hasard l'interrompt dans l'accomplissement de ce sacrifice, et une des lettres de M<sup>me</sup> Lagarde, oubliée sur un fauteuil, est trouvée par Lucien de Chellebois, qui, par respect, n'osant ni la détruire ni la rendre, se décide à la garder, en se proposant de la glisser, au premier moment opportun, dans la poche de son père. Faites bien attention à cette lettre, qui nous donnera un quatrième acte puissant et un dénouement nouveau au théâtre.

Mais voici la victime marquée par le baron, en d'autres termes le héros de la comédie et de toutes nos comédies, l'ingénieur civil à l'âme angélique. Celui-ci est le fils même de M<sup>me</sup> Lagarde, resté orphelin, et seul protecteur de sa jeune sœur Aline. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, il a voulu, pour savoir à fond son métier, être mécanicien et chauffeur, avant d'inventer l'entreprise industrielle et patriotique dont la valeur se chiffre en millions, et que d'Estrigaud essaiera de lui voler. Cette affaire, quelle est-elle ? Ne pouvant se substituer absolument à M. de Lesseps et percer de nouveau l'isthme de Suez, André Lagarde a inventé un canal espagnol destiné à rendre Gibraltar inutile aux Anglais. Mais un agent de l'Angleterre, sir James Lindsay, a fait avorter la création d'une compagnie espagnole ; André vient donc chercher, avec la protection de Lucien de Chellebois, l'argent des capitalistes français : n'est-ce pas dire qu'il se jette naïvement dans la gueule

des d'Estrigaud et des Cantenac ? Maintenant, le féroce problème de notre comédie est posé hardiment et nettement : d'Estrigaud dévorera-t-il les Tenancier et les Lagarde, ou sera-t-il dévoré par Navarette ? d'Estrigaud est bien effronté et bien audacieux, mais Navarette est bien forte.

Il ne faut pas vouloir prendre cette fine mouche dans des toiles d'araignée ordinaires ! Sous prétexte de se faire donner des leçons d'opéra-bouffe homérique pour jouer la comédie de société, la marquise fait venir Navarette chez elle, et espère que la courtisane s'y montrera naïvement courtisane. C'est être bien confiante. Navarette, avec les plus grandes façons, refuse les cigarettes de la marquise et évite ses pièges enfantins. Elle n'est pas même embarrassée par la présence de d'Estrigaud, que la marquise a fait venir tout exprès ; si Navarette tombait dans des embûches si primitives, elle ne serait pas digne d'être courtisane parisienne dans une bergerie de Florian !

Elle va montrer tout à l'heure ce qu'elle peut faire, en brisant les machinations du grand d'Estrigaud lui-même. Ce Lovelace financier, qui, par parenthèse, possède dans sa maison une succursale du Musée d'Artillerie, a attiré chez lui, sous prétexte de lui faire visiter ses collections rares, la marquise Galeotti, qui croit se rencontrer avec une amie, adroitement éloignée par le baron. D'Estrigaud va-t-il abuser de ce tête-à-tête qu'il s'est si habilement ménagé ? Eh bien non ! Lucien de Chellebois, rappelé par André Lagarde au juste sentiment de l'honneur, s'est offensé des assiduités du baron auprès de sa sœur, et d'Estrigaud ne veut pas, dans sa liaison projetée, avoir affaire à un beau-frère mélodramatique. Il traitera donc la marquise avec tout le respect possible ; mais voici qui change tout !

La marquise, par contenance, prend machinalement le cours de la Bourse et y lit un chiffre : deux francs de hausse ! D'un coup d'œil rapide comme l'éclair, le baron voit l'abîme ouvert sous ses pas. Navarette lui a donné de faux renseignements, il a joué à la baisse, il a perdu 800,000 francs, est ruiné, et n'a plus d'autre ressource que celle d'épouser sérieusement la marquise. Alors il se roule à ses pieds où il rugit d'amour, en grand comédien, et il se fait surprendre par Navarette dans cette situation indécise, qui, selon lui, n'admet qu'une réparation : le mariage ! Mais Navarette n'a qu'un mot à dire pour faire écrouler ce bel échafaudage :

— Je vous jure, madame, s'écria-t-elle, que je crois à votre innocence !

Et la marquise s'en va, justement rassurée par ce serment prononcé avec l'accent de la vérité.

Donc voilà d'Estrigaud désarmé sous la griffe terrible de Navarette. Navarette possède une maison qui vaut 800,000 fr. et des terres qui valent 2 millions, et le malheureux se débat dans ce dilemme : ou épouser Navarette qui veut être baronne, ou accepter son argent sans l'épouser, et alors on le seure une vente d'immeuble ne pouvant rester en crête, car tu n'as pas de valeurs au porteur, dit-il à demi-voix, et ici on a revu le geste et le regard effrayant de Robert-Macaire. Alors se développe, effrayante dans son caractère convulsif, la grande scène où d'Estrigaud pèse, examine, critique, prend par les bouts son infamie future, en comparant de cette marchande d'infamie, qui en vend qui en achète.

— Non ! tout n'est pas perdu, je puis sauver encore ! s'écria-t-il tout-à-coup avec un rugissement de joie. En effet, il reste à pouiller André Lagarde de sa concession canal espagnol, que d'Estrigaud veut lui acheter pour la revendre à sir James Lindsay. « Quel bonheur que tu puisses le tirer d'affaires sans m'épouser ! » dit la courtisane avec un sourire de glace qui nous fait froid, mot à mot, digieux, et comme il est dit ! à ce moment tragique où la Célémène du ruisseau, terrible que l'autre, triomphe d'avance et se frissonner de joie ses dents féroces. Mais la pièce court à son dénouement, suivons-la.

Grande soirée chez Navarette. Ruisselles de flammes, de fleurs, d'épaules nues, de blebs divins, orgie parisienne à grand spectacle où mademoiselle Damain, en robe verte, mer frangé d'argent, montre le grand noir qu'elle a au bas du dos, et où mademoiselle Petit, en peplum de soie rose de chère et coiffée à la grecque, a l'air de Léontine d'Archéanassa, égarée hors de son temps, raille l'honneur, la patrie, l'amour, l'amitié et les mots se succèdent comme un feu roulant. En vain Lagarde veut défendre ses disciples on lui ferme la bouche avec ce cri : C'est un disciple de Béranger ! — Oh ! fait André, ceux de son bon mouvement, ce que j'en disais c'était pour les dames ! — La courtisane exécute des calembourgs à faire tomber les étoiles. — J'adore la volaille truffée. — Prenez garde qu'elle ne te paie un jour d'ingratitude. — Bah ! le poulet qui doit me tuer n'est pas encore pondu !

Revenons au drame. C'est à ce moment même que d'Estrigaud achèterait 500,000 francs à Lagarde ce qu'il peut revendre 1 million à sir Lindsay, si Navarette n'avait de dire à André : « Refusez, on vous vole ! »

Mais d'Estrigaud ne se laisse point aller si vite. Il flaire une trahison, et au lieu de 500,000 francs, en offre 1,500,000. De plus, il lève avec un art de démon les scrupules de Lagarde. Sa sœur Aline est, dit-il, compromise par Lucien de Chellebois, et le premier de

cela ne m'explique pas encore la sortie du chevalier : vous n'avez donc rien vu autre chose ? rien entendu ?

— Si, j'ai vu que hier, à dîner, M. le chevalier ne mangeait pas, il avait l'air malade, si bien que mam'zelle paraissait en avoir oublié son chagrin à elle. Après le dîner, ils sont entrés tous deux dans le cabinet de M. le chevalier : oui, et ils ont causé longtemps.

— Et vous n'avez rien entendu ?

— Non, monsieur Mallard, pour ça aurait fallu écouter.

— Pas du tout, en allant et venant, on entend un mot et puis un autre, sans écouter, Sylvain.

— Entendre sans écouter, pas facile ça ; j'aime mieux deviner, moi.

— Alors qu'avez-vous deviné ? Vous comprenez que je désire savoir... dans l'intérêt de votre maître, est-il malade, inquiet ? Enfin, qu'est-ce qu'il a ?

— Ce qu'il a : il est tourmenté ; moi, je me dis que c'est à cause de Lafleur qui n'est pas rentré depuis quatre jours. Le camarade pourrait bien avoir son compte au retour.

— Non, Sylvain, le chevalier ne s'occupe pas de Lafleur. Décidément vous n'avez rien deviné.

— Rien deviné ! Pourquoi M. le chevalier a-t-il donc pris la route de Thouars ? N'est-ce pas par là que doit revenir Lafleur ?

— Il a pris la route de Thouars ?

— Oui, monsieur.

— Ah ! à la bonne heure. Que ne me disiez-vous ça plus tôt ?

— Dame, ne vous ai-je pas tout dit ? Mais vous voudriez qu'on vous mit les nouvelles dans une seule parole, comme une douzaine de macarons sur une assiette. Si ! si ! j'avais deviné, et je vous dis que c'est une mauvaise affaire pour Lafleur.

— Bah ! Lafleur ! — Croyez-vous que le chevalier sera bientôt de retour ?

— Ça ne peut pas manquer, voilà longtemps qu'ils sont dehors.

Cette fois, du moins, Sylvain avait deviné juste : au moment où il achevait de parler, M. de la Blairie et Louise entraient.

Mallard se hâta d'aller au devant d'eux.

— Ma foi, vous arrivez quand il est bien temps ! dit le chevalier avec une certaine amertume.

— Je suis désolé, si vous m'avez attendu, monsieur le chevalier, j'ai été obligé de quitter Châtillon pour affaire imprévue.

— Allons, les choses imprévues sont de règle à présent.

— Vraiment ? Qu'y a-t-il ? Un incident nouveau ?

— Oui, nouveau ; Dieu merci, ce sera le dernier ; mais entrez dans mon cabinet.

Tenez, Mallard, poursuivit le chevalier, après s'être assis à son bureau, lisez ça, je vous prie, passez les trois premières pages, allez au disposition.

— Un jugement ! fit Mallard d'un air étonné.

— Oui, un jugement !

— Défavorable ! votre accent me le dit trop.

— Condamné sur tous les points ! et dix-huit mille livres de dépens, pour le bouquet !

— Vous, monsieur le chevalier, condamné, ah ! mon excellent ami !... condamné ! j'en suis anéanti !

— Lisez, Mallard, lisez les deux derniers alinéas ; cette belle pièce a été traduite en français, eu égard à ma qualité d'étranger ; ils sont galants ces messieurs :

« Attendu que le chevalier de la Blairie ne justifie point assez d'avoir acquis et payé ledit domaine ; attendu que Martini représente au contraire tous les titres et quittances... »

La Cour, statuant conformément aux conclu-

sions du procureur Angelini, et jugeant en dernier ressort... »

— Vous entendez, Mallard, « en dernier ressort ! » Vous me disiez si bien...

— Eh ! mon ami, les formes italiennes, rien fixe, un vrai chaos.

— Achevez la lecture.

— « Débute M. de la Blairie de sa demande de restitution ; dit que ledit domaine de Ca-

» Nuovo demeure acquis à Martini ; condamne le chevalier de la Blairie en tous les dépens... »

— Assez, n'allez pas plus loin, je n'ai pas besoin de savoir le nom de ceux qui ont rendu ce jugement inique.

— Condamnés ! reprit Mallard, après un instant de silence, nous sommes condamnés ! quelle affaire terrible ! qui eût pu prévoir cela ?... Et maintenant que comptez-vous faire ?

— Hélas ! j'allais vous le demander moi-même.

— Vous me prenez bien à l'improviste, monsieur le digne ami, c'est vous qui m'ouvrez la voie ordinairement, je n'entends guère que les détails.

— Bien, bien, Mallard, cependant cette fois, laissez le premier.

— Mon Dieu ! il faut réfléchir ; voyons, papa

d'André, c'est de lui trouver une dot pour la marier à ce jeune homme riche. D'ailleurs, il s'agit, il est vrai, de vendre la concession à sir Lindsay, mais d'aucune façon le canal ne sera exécuté, car l'Angleterre dépensera, s'il le faut, dix millions pour l'empêcher. Puisque l'entreprise avorte nécessairement, pourquoi Lagarde ne profiterait-il pas de la fortune qui s'offre à lui? Enivré par les fleurs, par les femmes, par une atmosphère chargée de richesse et de volupté, Lagarde va céder, quand un incident, attendu, mais puissamment dramatique, vient retourner la situation comme un gant.

La courtisane Aurélie a volé à Lucien de Chellebois la lettre de madame Lagarde, trouvée par lui au premier acte, et, joueuse naïvement effrénée, elle en a fait un fétiche. Cette lettre d'une femme honnête va être lue tout haut dans l'orgie des traitants et des filles, quand Lagarde, que le désespoir dégrise, se précipite vers une des drôlesses, et, d'un grand geste indigné, lui arrache la lettre de sa mère. Puis il sort en étendant son bras vers tous ces artisans de vice, et en leur criant d'une voix de tonnerre :

— Je ne suis pas des vôtres !

D'Estrigaud, acculé, organise immédiatement la tragi-comédie qui va justifier aux yeux du monde son infamie finale. Plaisanté par Cantenac, il le souflette, et un duel a lieu ; duel dans lequel, après avoir tué Cantenac, d'Estrigaud, assisté par un chirurgien de sa façon, feint, par une abominable rouerie, d'avoir été lui-même frappé à mort. Ramené chez lui, il épouse Navarette *in extremis*, se donnant ainsi le relief d'une action sublime, qui est une belle et bonne coquinerie de bas étage. Enfin nous voilà à l'aise, Mascarille a jeté sa défroque de baron, il est redevenu franchement un Mascarille, et un Scapin des *Fourberies de Scapin*. Quant à sa blessure, rassurez-vous, il en reviendra, et, solidement marié à l'abominable Navarette, il jouira paisiblement du fruit de ses crimes.

On comprend, après cela, que les Tenancier, remis d'une alarme aussi chaude, se sauvent pour un an au lac de Côme (on irait, à moins, plus loin que cela !) et n'aient rien de plus pressé que de marier Lucien à la jolie Aline Lagarde. Cela ne peut se faire pourtant sans une admirable scène que Got et Brindeau jouent en comédiens de premier ordre, et qui termine l'ouvrage.

Tout le monde est d'accord pour marier les jeunes gens. Tout le monde, excepté André Lagarde. A la proposition qui lui en est faite, le rouge de la honte lui monte au visage, car il sait que Tenancier a aimé sa mère? Tenancier le désabuse, en le forçant à lire une lettre, merveilleuse de tous points, et qui prouve l'innocence de madame Lagarde. Cette lettre, qu'elle écrivait vingt-deux années auparavant,

près du berceau de son fils en danger de mort, raconte éloquemment que devant une telle affliction elle a juré à Dieu de rester pure, de ne jamais revoir l'homme qu'elle était sur le point d'aimer, et de se dévouer tout entière à celui qui souffrait avec elle. Ainsi le danger du fils a sauvé la mère ; ainsi le danger de la mère a sauvé le fils ; ainsi s'est invinciblement renouée la chaîne du Devoir. — T. DE BANVILLE. (L'Événement.)

## Chronique Locale et de l'Ouest.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Orléans, 21 mars, 6 h. matin.

Le maximum de la Loire a été observé à Orléans le 21 mars, à 1 heure du matin. Par suite des pluies continues, il s'est élevé à 1<sup>m</sup> 99. Décroissance à Orléans.

Par suite des pluies, une nouvelle crue s'annonce. La hauteur paraît devoir s'élever à Orléans, le 22 vers 11 heures du soir, à 1<sup>m</sup> 80.

La Vienne est en crue. Le maximum a dû atteindre 3 m. à Châtelleraut, le 20, à 3 h. du soir.

Aucun avis des rivières du Cher et de l'Allier.

A Saumur, la Loire a atteint ce matin, à l'échelle du pont Cessart, 4 m. Elle a monté hier avec une vitesse de 0,15° à l'heure.

L'Union de l'Ouest a reçu le communiqué suivant, à l'occasion d'un article que nous avons reproduit :

« Le journal l'Union de l'Ouest, en annonçant que des jardiniers-maraîchers des environs de la ville d'Angers n'ont pas mis en vente, au dernier marché, les légumes qu'ils y apportent habituellement, attribue cette détermination au désir de se soustraire au paiement « de droits de places et de paniers, » que l'administration a considérablement augmentés. »

« Le tarif des droits de places sur les marchés de la ville d'Angers n'a été ni augmenté ni même modifié depuis l'année 1859. »

« Le même fermier perçoit, au nom de la ville, les taxes depuis sept années. »

« Il n'est donc pas exact de dire que l'administration a considérablement élevé les droits. »

« L'Union de l'Ouest ajoute qu'à défaut de la publication des délibérations du conseil municipal, la population ignore le pourquoi et le comment de ses propres affaires, si bien, qu'involontairement, elle s'efforce de chercher sur qui faire retomber la responsabilité de la situation. »

« Le registre des délibérations du conseil municipal est à la disposition du rédacteur de l'Union de l'Ouest (article 22 de la loi du 5 mars 1855), comme de tout autre habitant de la ville

d'Angers ; il eut donc été facile à ce journal de donner la publicité de ses colonnes à celles des délibérations du conseil municipal de nature à éclairer ses lecteurs ; s'il ne l'a pas faite, il n'en saurait faire un reproche à qui que ce soit, et les insinuations qui résultent des termes de sa rédaction sont regrettables. »

« En fait, la situation est des plus simples. »

« Dans un esprit de modération intelligente, le fermier des droits de place sur les marchés n'a pas toujours exigé l'application rigoureuse du tarif. Pour faciliter la perception des droits il a consenti des abonnements et admis certaines tolérances. Mais dans ces derniers mois il a pensé que l'on abusait des facilités qu'il avait données, et, sans se départir d'un sage esprit de conciliation, sans insister pour une application complète du tarif, ce qu'il aurait eu le droit de faire, il a voulu, pour prévenir les abus, imposer certaines conditions au maintien des concessions qu'il avait précédemment faites. Ces conditions n'ont pas été acceptées ; le paiement des droits a été refusé, et la question en litige a dû être déférée aux tribunaux qui ont donné tort aux jardiniers maraîchers. »

« C'est pour se soustraire aux conséquences d'un procès perdu que quelques-uns de ces marchands ont cessé de paraître sur les marchés, et c'est pour faire cause commune avec ceux-ci que quelques marchandes de lait, vendant le lait à domicile et auxquelles il n'est réclamé aucun droit, ont, elles aussi, cessé d'approvisionner leurs pratiques habituelles. »

« Les bénéfices faits par les marchands qui ont continué à se présenter sur les marchés et la sécurité qui leur sera fermement assurée fera promptement cesser une situation domageable pour tous. » (Communiqué.)

Nous lisons dans le *Phare de la Loire*, du 20 mars :

Hier et cette nuit, deux incendies ont éclaté, coup sur coup, l'un à six heures du soir, à la fabrique d'allumettes chimiques de M. Delpit, côte Saint-Sébastien, l'autre à minuit et demi, rue Harrouis, dans l'ancienne caserne de cavalerie, connue sous le nom de la Tête-de-Cheval.

Au premier signal la population, les pompes et la troupe se rendaient au pas de course sur le premier de ces points situé à une grande distance du centre de la ville. Grâce à sa proximité de la rivière et à des secours aussi prompts qu'énergiques, l'établissement a été préservé d'une ruine complète. La machine à vapeur, une partie de la maison principale et les ateliers ont été sauvés. Les charpentes seulement sont détruites.

Après une heure de travail, les pompiers étaient maîtres du feu.

La perte est évaluée approximativement à 35 ou 40,000 fr., tant pour l'immeuble que pour les marchandises ; le tout était assuré à la C<sup>ie</sup> la Clémentine.

Une enquête est ouverte par M. Moreau, commissaire de police du quartier, à l'effet de rechercher les causes de l'incendie. Dès ce moment on doit écarter tout soupçon de malveillance.

C'est la troisième fois depuis quinze mois que cet établissement industriel est incendié.

Vers minuit, M. et M<sup>me</sup> X..., revenant du bal, aperçurent les premières lueurs de l'incendie qui s'était déclaré dans les écuries de MM. Huby et Fricaud, cochers de fiacre, rue Harrouis, et se communiquait aux greniers. Escalader la barrière fermant le portail et réveiller les locataires fut pour M. X... l'affaire d'un instant. Malheureusement, il était trop tard. Le feu, alimenté par une très-grande quantité de foin, deux cent mille kilog. environ, un grand nombre de sabots (50,000, dit-on), avait déjà atteint de telles proportions, qu'on ne pouvait concevoir l'espoir de s'en rendre maître.

Le grand comble du bâtiment principal a de suite été embrasé et, peu après, s'affaissait avec fracas sur les approvisionnements qu'il contenait. Alors une colonne de feu d'une hauteur prodigieuse menaçait les maisons voisines. L'hôtel de M. d'Ebron, joignant immédiatement cet établissement, était gravement compromis. M. Chenantais a promptement fait diriger des secours de ce côté. Des pompes bien alimentées ont donné toute garantie pour la conservation de cette maison. La maison Lhermies, joignant d'un autre côté, a été également préservée. Après deux heures d'efforts, le feu a été concentré. Les pompes refoulaient les flammes vers le centre.

Parfaitement secondés par la troupe accourue avec son empressement ordinaire, la gendarmerie, un détachement de la douane, les pompes du chemin de fer dirigées par M. Blondel, huit pompes de la ville, celles de M. Valet et autres établissements du quartier, les pompiers ont achevé la concentration de l'incendie à trois heures du matin.

Citer quelques pompiers serait les citer tous. Encore mouillés du premier incendie, ils accouraient au second sous le commandement de M. Chenantais.

Cinq chevaux ont péri, plusieurs voitures ont été brûlées ; des bâtiments il ne reste que les murailles. Les débris fument encore, le feu ne s'est arrêté que faute d'aliment.

De malheureux industriels sont cruellement atteints par ce sinistre. M. Fricaud, cocher, perd sa voiture et son cheval ; M. Huby, 2 chevaux et une voiture ; M. Grégoire aîné, pour 12,000 francs de fourrage ; M. Porcheron, 50,000 sabots ; un propriétaire, deux magnifiques chevaux et sa voiture ; M. Piron, plâtrier, des matériaux évalués à 3 ou 400 fr. ; M. Papon, maçon, des outils, matériaux et marchandises d'une valeur de 4,000 francs.

La cause de l'incendie paraît avoir été accidentelle. L'enquête commencée a appris que

dépens d'abord, cela est de toute nécessité ; ensuite on pourrait peut-être attaquer le jugement : c'est à examiner.

— Mais, pour payer les dépens, je n'ai pas un denier ; ces perfides propositions d'acommodement que me faisait Martini, il y a quelques jours, m'ont poussé à rejeter les offres de George. Me voici aujourd'hui réduit à la dernière impuissance.

— Ah ! à propos de M. du Tréhoux, il n'a pas reparu, à ce qu'on m'a dit ?

— Non, nous l'attendons toujours.

— Vous l'attendez ?... Vous supposez qu'il pourrait vous être utile ?

— Oui... je crois... on m'assure... Voyez-vous, Mallard, je suis bien tiraillé en sens contraires. Tenez, vous n'avez pas confiance en George : il me semble que vous avez raison. D'un autre côté, cependant, on le défend avec tant d'énergie et un accent de vérité si persuasif que je serais parfois tenté de me rendre. Une seule chose m'arrête ; je vais vous parler avec une franchise entière : ce qui m'arrête, c'est qu'on vous accuse en même temps qu'on loue George ; on dit que vous me trompez, Mallard, que vous m'avez prêté de l'argent à des conditions... vous comprenez... bien dangereuses pour moi. Oui,

on vous accuse ; mais soyez en repos, c'est précisément ce qui me met en garde.

— Cependant, songez-y, monsieur le chevalier, rappelez-vous la maxime *cui fidus vide*. On n'a peut-être pas si grand tort, que voulez-vous ? les apparences... quelques accusations habilement dirigées... la séduction d'un langage tendre, pressant, chaleureux... les jeunes imaginations ont tant de ressources !

— Non, Mallard, rien de cela ne me fait impression.

— Pardonnez-moi, monsieur le chevalier, il y a quelque chose : vous doutez au moins, avouez-le. D'ailleurs, n'est-ce pas ce qui arrive toujours ? Voulez-vous vous brouiller avec vos amis ? Prêtez-leur de l'argent. Un créancier ! mais c'est un ennemi.

— N'insistez pas, Mallard, je vous en prie.

— Oh ! ne vous méprenez pas, monsieur le chevalier, je suis loin de vous faire un reproche : seul je suis coupable, je n'aurais pas dû vous prêter ; j'ai été imprudent ; pourquoi me suis-je laissé entraîner par mon cœur ? Certes, si vous ne me deviez rien, je serais à l'aise pour repousser des soupçons qui me blessent au plus profond de l'âme ; mais vous me devez : dès lors, j'ai l'air d'être partie intéressée ;

mes conseils, mon dévouement, tout devient suspect.

— Encore une fois, Mallard, rien ne m'est suspect de votre part.

— Rien ? monsieur le chevalier ; vous avez pourtant écouté et surtout parlé comme un homme à moitié convaincu.

— Non.

— Permettez, si vous n'aviez rien dit, comment nos affaires, secrètes jusqu'ici, serviraient-elles de base aujourd'hui aux accusations dont je suis l'objet ?

— En vérité, Mallard, je n'ai pas ouvert la bouche sur nos affaires : je ne sais comment elles ont pu venir à la connaissance de quelques personnes.

— Parlons net, monsieur le chevalier, ces quelques personnes, je les connais aussi bien que vous : l'une, je l'honore infiniment, sa jeunesse, son inexpérience garantissent trop sa bonne foi, c'est mademoiselle votre fille : elle aurait beau me noircir à vos yeux, je ne l'accuserais jamais. L'autre, c'est M. du Tréhoux, je ne l'accuse pas non plus ; je m'en défie seulement ? me trouvez-vous injuste ?

— Non, Mallard, votre modération vous fait honneur au contraire ; vous êtes un homme loyal, je

le vois mieux que jamais.

— Maintenant, monsieur le chevalier, sans chercher à me défendre, puisque vous m'affirmez que cela est inutile, permettez-moi, dans votre intérêt, qui m'est plus cher que le mien, d'appeler votre attention sur un point : M. du Tréhoux vous a fait des offres... qui vous ont touché. Quel était son but ? Je l'ignore, je veux l'ignorer. Mais en ce moment, il ne reparaitra pas ; votre refus lui a donné à penser que ses projets étaient évanoués. On ne saurait expliquer autrement son absence. Cependant, admettons qu'il revienne à la charge ; je le dirai encore : à votre place, je redouterai plus que jamais son concours. Au fond, quel intérêt a-t-il ? Un seul : vous lier, vous enchaîner, faire de vous son marchepied. Voyons, de bonne foi, que peut chercher un seigneur dominant ? sinon à dominer. C'est la nature des choses qui veut cela. Remarquez que je n'en fais point un crime à M. du Tréhoux ; je n'ai assurément aucun parti pris contre lui, je le connais à peine et jamais il ne m'a offensé ou nui en quoi que ce soit ; non, non, je ne le condamne pas ; il suit sa pente, que voulez-vous ? l'irrésistible penchant de la nature.

(La suite au prochain numéro.)

depuis quelque temps un cocher, bien connu pour être un ivrogne incorrigible, venait coucher dans l'écurie. Cet homme fumait constamment. C'était un nommé Vincent, celui-là même qui avait renversé sur la place de la Bourse l'une des deux virtuoses populaires connues sous le nom d'Amadoux. Ce malheureux, sans emploi depuis la condamnation qu'il avait encourue pour ce fait, avait obtenu l'autorisation de coucher dans l'une des écuries. On l'a cherché toute la nuit sans parvenir à le découvrir. On craint que le sinistre ne soit dû à son imprudence et qu'il n'en ait été la première victime.

Lecomte, ouvrier serrurier, a été blessé dangereusement à la tête par la chute d'une pierre; il a été transporté à son domicile dans un état inquiétant.

PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui acquittent leurs contribu-

tions en deux paiements, sont priées de solder le premier terme payable en mars.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

### Dernières Nouvelles.

Londres, 21 mars. — Le *Morning-Post* dément la nouvelle que, depuis dimanche, la Prusse ait fait à Vienne des déclarations de nature à écarter les craintes de guerre.

Le même journal, parlant de l'amendement de lord Grosvenor tendant à ajourner la discussion du bill de réforme jusqu'à ce qu'un projet complet ait été proposé au parlement, dit que cet amendement causera la chute du cabinet Russell.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 17 mars.

Texte : Le général Golesco, président du

Gouvernement provisoire des Principautés-Unies. — Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Incendie à Tampico (Mexique). — Ouverture de la Conférence sanitaire internationale, à Constantinople. — Remise du paquebot le *Gharbié* à la Commission officielle, à Alexandrie. — Voiture et Château, nouvelle (fin). — Travaux du Champ-de-Mars pour l'Exposition universelle de 1867. — Les Etrangers à Paris : les Anglais (suite). — Revue littéraire. — Monaco, par Méry. — Chronique musicale. — Ceinture contre le mal de mer.

Gravures : Le général Golesco, président du Gouvernement provisoire des Principautés-Unies. — Incendie de marchandises à Tampico. — S. A. A'ali-Pacha se rendant à l'ouverture de la Conférence sanitaire internationale, à Galata-Seraï. — Remise du paquebot le *Gharbié* à la Commission officielle, à Alexandrie. — Travaux du Champ-de-Mars pour

l'Exposition de 1867. — L'abbé Listz. — Etablissement thermal de Monaco. — Le Gabon : Jeune Gabonaise; population d'un village Pahouin. — Ceinture préservatrice du mal de mer (2 gravures). — Rébus.

### A LA GLANEUSE

MERCERIE, TAPISSERIE ET MODES

Rue Saint-Jean, 57.

M. AMIOT a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que les bruits qu'on a répandus de son prochain départ de Saumur sont complètement faux. Il donne de plus en plus d'extension à son établissement, et doit prochainement recevoir de Paris un nouveau choix de marchandises de la plus haute nouveauté. (159)

P. GODET, propriétaire-gérant.

En vente à la Librairie JAVAUD:

# VIE DE JÉSUS

SUIVIE

## DES ÉVANGILES PARALLÈLES

Avec un Commentaire Philologique, Topographique et Archéologique,

Par l'abbé J.-H. MICHON. — 2 vol. in-8°. — Prix : 15 francs.

### A VENDRE

Présentement

#### UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Petit-Pré.

Comprenant chambre basse, chambre haute, grenier et cave.

S'adresser à M<sup>e</sup> V<sup>e</sup> GALLET, sage-femme, place Saint-Pierre, Saumur, ou à M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur. (103)

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

#### A LOUER

Pour la Saint-Jean 1866,

#### MAISON

Fraichement restaurée, Rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 8.

S'adresser, pour visiter cette maison, audit notaire. (62)

#### A LOUER

Pour la Saint-Jean,

Une MAISON avec jardin, occupée actuellement par M. Delange. S'adresser, à M<sup>lle</sup> Delarue, rue du Portail-Louis, 25. (156)

#### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

#### UN APPARTEMENT COMPLET

AU 1<sup>er</sup> ÉTAGE,

Comprenant cinq pièces, caves, greniers, remise et écurie;

#### UN SECOND APPARTEMENT

AU 2<sup>e</sup> ÉTAGE,

Comprenant la même quantité de pièces.

Tous deux à Saumur, rue d'Orléans, n° 99.

S'adresser à M. LECHAT fils, Saumur. (93)

### A LOUER

MAISON, avec cour et jardin, à Saumur, rue Verte, près du Champ-de-Foire. Cette maison est fraîchement restaurée. S'adresser à M. GIRARD fils, marchand de bois. (155)

### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

MAISON, avec cuisine, salon, chambres, jardin, écurie et remise, située rue du Champ-de-Foire, avec issue sur le Champ de-Foire.

S'adresser à M. COMMEAU, rue Haute-Saint-Pierre. (80)

### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON, rue Cendrière, n° 5. S'adresser à M<sup>e</sup> POULET, avoué, et LEROUX, notaire à Saumur. (158)

### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

#### UNE MAISON

Occupée par M. Mancier, rue d'Orléans.

S'adresser à M. LEGUEU, rue Neuve-Beaupaire. (86)

### A LOUER

Présentement ou pour la Saint-Jean,

#### MAISON,

Située rue Saint-Lazare.

S'adresser à M. SERGÉ, même rue.

Un jeune homme, habitué au commerce, désirerait utiliser quelques heures de loisir dont il peut disposer tous les jours. S'adresser au bureau du journal.

### M. JAMIN

#### Jardinier Fleuriste et Pépiniériste,

Diplômé par la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, et par le Comice horticole de cette même ville,

A l'honneur de prévenir MM. les propriétaires, qu'il vient de se rendre acquéreur de la plantation de M. Peray, jardinier, rue de la Chouette, 26, à Saumur, et qu'il se chargera de tout ce qui concerne son métier : plantation de jardins fruitiers et d'agrément, etc.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, pourront compter sur ses soins et son zèle à les satisfaire sous tous les rapports. (73)

## A CÉDER

Pour entrer en jouissance de suite,

### L'ÉTABLISSEMENT DES EAUX

DE

## JOUANNETTE

Commune de Martigné-Briand.

S'adresser, pour traiter, à Saumur, à M. Charles BERSOULLÉ, rue Beaupaire, et à M. GUÉRIN, ancien huissier, rue de Bordeaux, n° 18.

## LE MEILLEUR AMIDON ET LE MEILLEUR MARCHÉ

est celui de MM. ROY et BERGER (de Poitiers).

### BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 20 MARS.			BOURSE DU 21 MARS.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	68 65	» 25	» »	68 60	» »	» 05
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	97 30	» »	» 20	97 30	» »	» »
Obligations du Trésor. . . . .	462 50	» »	» »	460	» »	» 2 50
Banque de France. . . . .	3550	» 5	» »	3545	» »	» 5
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1350	» »	» 10	1352 50	» »	» 2 50
Crédit Foncier colonial. . . . .	670	» »	» »	670	» »	» »
Crédit Agricole. . . . .	645	» »	» »	640	» »	» 5
Crédit industriel. . . . .	685	» 2 50	» »	685	» »	» »
Crédit Mobilier. . . . .	680	» 11 25	» »	677 50	» »	» 2 50
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	937 50	» »	» 5	940	» 2 50	» »
Orléans (estampillé). . . . .	875	» 1 25	» »	875	» »	» »
Orléans, nouveau. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes). . . . .	1140	» 5	» »	1135	» »	» 5
Est. . . . .	542 50	» »	» »	540	» »	» 2 50
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	890	» 5	» »	890	» »	» »
Lyon nouveau. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi. . . . .	557 50	» »	» »	557 50	» »	» »
Ouest. . . . .	568 75	» 3 75	» »	567 50	» »	» 1 25
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1660	» 17 50	» »	1667 50	» 7 50	» »
Canal de Suez. . . . .	412 50	» »	» 7 50	418 75	» 6 25	» »
Transatlantiques. . . . .	528 75	» 2 50	» »	530	» 1 25	» »
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	61 05	» 15	» »	61	» »	» 05
Autrichiens. . . . .	401 25	» 6 25	» »	398 75	» »	» 2 50
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	412 50	» 7 50	» »	406 25	» »	» 6 25
Victor-Emmanuel. . . . .	124 50	» 3 25	» »	125	» »	» 50
Romains. . . . .	102	» »	» 3	106 25	» 4 25	» »
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	400	» 6 25	» »	397 50	» »	» 2 50
Saragosse. . . . .	222 50	» »	» 2 50	225	» 2 50	» »
Séville-Xérès-Séville. . . . .	42	» »	» 4	45	» 3	» »
Nord-Espagne. . . . .	168 75	» 1 25	» »	168 75	» »	» »
Compagnie immobilière. . . . .	525	» »	» »	526 25	» 1 25	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord. . . . .	316 50	» »	» 1	315 75	» »	» 75
Orléans. . . . .	307 25	» 25	» »	306 75	» »	» 50
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	305 75	» 25	» »	306 25	» 50	» »
Ouest. . . . .	305 25	» 25	» »	305	» »	» 25
Midi. . . . .	305 75	» 25	» »	304 75	» »	» 1
Est. . . . .	307 25	» »	» 25	306 50	» »	» 75

Saumur, P. GODET, imprimeur.